



Régularisation charges locatives

Par **kerry79**, le 12/11/2015 à 19:06

Bonjour,

Je voudrais savoir s'il est normal que soient facturées dans les dépenses d'électricité le déplacement et un forfait de 3h sur place pour changer les ampoules - mentionnées dans la facture : changement ampoule le...

Par **janus2fr**, le 12/11/2015 à 19:11

Bonjour,

De quelles ampoules parlez-vous ? Celles des parties communes ? Etaient-elles hors service ?

Par **kerry79**, le 12/11/2015 à 19:59

merci de me répondre.

Il s'agit des ampoules grillées dans les étages et au rez-de chaussée de l'immeuble.

(Je crois savoir qu'au sous-sol l'éclairage n'est pas à la charge des locataires... mais je ne comprends pas très bien la nuance.

L'intervention de l'entreprise facturée en heure et déplacement est elle à considérer dans les charges récupérables facturées ?

Dans l'attente de votre réponse, avec mes remerciements.